



Randofiche®

La vallée de l'Isole

Moyen
3 H
12 KM

Parcours à travers la campagne, à la découverte de la rivière Isole, à partir du bourg de Mellac

PR®



SITUATION

Mellac, à 5 km à l'ouest de Quimperlé par la D 765

BALISAGE

jaune
VTT N°38

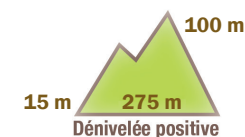
Code de balisage PR®
FFRandonnée

— Bonne direction
— Changement de direction
X Mauvaise direction

© marques déposées

PARKING

Espace François Mitterrand (47.9035, -3.5768)



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Placîte, four à pain
- La vallée de l'Isole
- Le Moulin Blanc, XV^e siècle
- Ruines du Moulin de Pontegan



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- La ville de Quimperlé
- Mellac : Manoir de Kernault
- Guilliogomarc'h : Les Roches du Diable



L'Isole

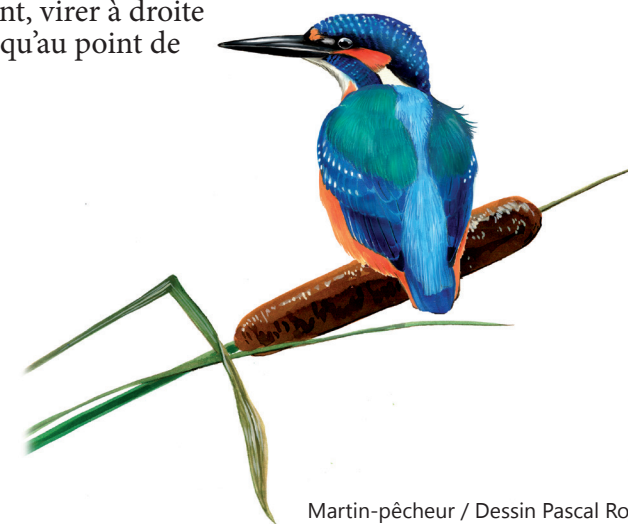


Pour signaler un problème sur un itinéraire
→ <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
ou rendez-vous dans un office de tourisme.



PR[®] *La vallée de l'Isole*

- 1** De l'espace François Mitterrand, suivre le chemin montant à droite de l'église. Au bout, prendre à gauche. Avant le cimetière, continuer par la route jusqu'au croisement suivant. Couper la route pour s'engager dans le chemin stabilisé en face.
- 2** Au croisement suivant, virer à droite et suivre le chemin de terre. Tourner à gauche à la route puis deux fois à droite. Parvenir à Kerbiquet.
- 3** S'engager dans le second chemin de terre à gauche. Rester à droite pour descendre dans le sentier encaissé. Avant la route, virer à droite puis encore à droite dans la trace montante sous le couvert végétal. Parvenir à une route, la couper et virer à droite dans la trace descendante qui serpente jusqu'à la rivière Isole.
- 4** Suivre à droite la trace qui borde la rivière sur près de 4 km (*Avant le hameau de Pontégan, voir la roche des Braconniers*).
- 5** 300 m après avoir dépassé la passerelle de Pontégan, quitter la rive de l'Isole en montant par le sentier à droite. Arrivé à la route, la suivre par la gauche, laisser le hameau de Kerviguennou pour tourner à droite dans un chemin de terre que l'on suit jusqu'à la D123.
- 6** S'engager à droite sur la départementale, puis continuer à gauche à la première route. Au croisement suivant, virer à droite et poursuivre tout droit jusqu'au point de départ.



Martin-pêcheur / Dessin Pascal Robin

